



CONVOCATION COMITÉ SYNDICAL

Aspremont, le 11 mai 2021

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Je vous prie de bien vouloir être présent lors de notre prochain comité syndical :

le mercredi 19 mai 2021 à partir de 17 heures 30 à Lagrand (salle de la CCSB).

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Travaux végétation : modification de la délibération DE_2021_012,
- Participations 2021 : modification de la délibération DE_2021_010 pour erreur matérielle,
- Locaux : signature bail,
- Frais de déplacement,
- Assurance risques statutaires,
- Action 3.6 du PAPI : création observatoire : réalisation de l'action en régie et subventions,
- Suppression poste non permanent coordinateur administratif et technique à 17,5h/semaine et création poste non permanent coordinateur administratif et technique à 24,5h/semaine pour accroissement temporaire de travail.

La note de préparation jointe à cette convocation synthétise les différents points inscrits à l'ordre du jour de ce comité syndical.

Je vous remercie de bien vouloir **confirmer votre présence** par retour de mail ou par téléphone au SMIGIBA. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Robert
Président du Syndicat Mixte de Gestion
Intercommunautaire du Buëch et de



GARCIN
ses Affluents

Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents

117, Chemin de Sellas La Tour et les Combes 05 140 ASPREMONT

☎ : 09 66 44 21 26

@ : smigiba05@orange.fr